

# FICHE TECHNIQUE

# NUTRITION

## Lacvit tonus élevage

### Avantages

Stimulation de l'immunité du veau.  
Aliment complémentaire d'allaitement destiné aux veaux d'élevage. Formule enrichie en complexe d'huiles essentielles et antioxydant. Ce complexe est une solution naturelle dans la lutte contre les parasites de l'intestin et à une stimulation de l'immunité du jeune. Il est le meilleur compromis pour permettre une croissance optimum et harmonieuse des génisses d'élevage en réduisant les risques de diarrhées alimentaires.

### Caractéristiques

Composition : lactosérum en poudre, huiles végétales (palme, colza, coprah), lait écrémé en poudre, gluten de blé, protéines de lactosérum, concentré protéique de soja, lactose, maltodextrines, amidon de blé, extraits de levures, chlorure de sodium, sulfate de magnésium, hydroxyde de magnésium, carbonate de calcium.

Mélanger la quantité nécessaire de poudre avec de l'eau chaude à 50°C et agiter avec un fouet ou un mélangeur pour obtenir une solution sans grumeaux. Il est possible de mélanger lacvit avec du lait, dans ce cas, il est recommandé de pré diluer la poudre dans de l'eau chaude (60-65°C) pour que le lait soit aux alentours de 40-45°C.

### Caractéristiques

Sac de 25 Kg  
Palette : 40 sacs

Référence : 13000046

### Valeurs analytiques

Matières grasses brutes :.....19 %  
Cendres brutes :.....7 %  
Cellulose brute :.....0.20 %  
Protéines brutes :.....24 %  
Vitamine A :.....50000 UI/kg  
Vitamine E :.....60 mg/kg  
Vitamine C :.....300 mg/kg  
Vitamine K3 :.....4 mg / kg  
Vitamine B1 :.....10 mg / kg  
Fer :.....40 mg / kg  
Cuivre :.....10 mg/Kg  
Zinc :.....65 mg / kg  
Manganèse :.....60 mg / kg  
Vitamine D3 :.....10000 UI/kg  
Cobalt :.....0.5 mg / kg  
Sélénium :.....0.2 mg / kg  
Humidité :.....5 %  
Iode :.....0.3 mg / kg

### Mode d'emploi

Lacvit Tonus Elevage est à diluer dans l'eau et à distribuer au moment du repas.

Peser la quantité de poudre nécessaire à la préparation : de 250 à 400 g en fonction de l'âge des animaux.

Mise à jour : mardi 28 mars 2017